

Comines, enfermé dans une tour de son château, pour échapper aux dangers d'un siège terrible livré contre la ville par... (les détails manquent au bon camarade) aurait jeté une vieille louche de bois par l'une des fenêtres de son refuge. Les ennemis s'étaient éloignés et l'on s'occupait déjà à réparer les maisons endommagées par eux. Un ouvrier perçut le signal et l'on vint au secours de l'illustre historien. Tout ceci sans date, sans données bien positives.

Il fallait chercher autre part. C'est ce que je fis. En compagnie d'un aimable artiste peintre, de passage à Comines, je me rendis à l'hôtel communal belge et pus y prendre connaissance de divers documents fort intéressants et probants. Je les résume avant de dire en quoi consiste la fête des louches et pour mieux en faire comprendre l'histoire.

Et, tout d'abord, d'après Kervyn de Lettenhove et Th. Juste, ce n'est pas Philippe de Comines qui fut enfermé dans son château, mais son grand-père, Jean I, seigneur de l'endroit. Des bandes de gueux, de soudards de toutes sortes, venus de Courtrai et de Gand, battaient la campagne et vinrent livrer assaut à *La Brèche*; tel était le nom de la demeure seigneuriale.

Pour échapper aux assaillants, Jean I s'était enfermé dans une des tours, vivant si secrètement que l'on croyait la demeure inhabitée. Vint-il à manquer de vivres, ou ses ennemis s'étant éloignés, la contrée lui parut-elle plus calme, toujours est-il qu'il révéla sa présence à un couvreur réparant un toit voisin, en jetant par les fenêtres quelques écuelles et louches en bois. — On le vint délivrer et fêter car il s'était fait aimer de ses concitoyens.

Pour célébrer cet événement, Philippe Le Beau fixa aux 7, 8 et 9 octobre de chaque année, « la franche foire » que fréquentaient fidèlement les habitants du pays. On y venait beaucoup de Lille, Roubaix, de plus loin encore.

L'un des trois jours, le Bourgmestre et ses échevins montaient au haut du beffroi et, de la bretèque qui l'entoure, jetaient des louches de bois à la foule.

L'usage s'est perpétué sans qu'un point ait été changé au programme.

C'est alors une cohue sur la place ! Chacun veut attraper une louche, qu'il fixera à sa boutonnière par un ruban, comme un souvenir de la fête.

Les gamins payés par les étrangers se ruent en grappes, en paquets, à l'assaut des louches. Cela grouille de jambes, de bras, ça crie, ça rit, ça pleure sous l'averse des petites cuillères. Chacun a la sienne enfin... et du reste on en peut trouver dans les boutiques !

On en conserve à Comines-Belgique qui datent de 1688 et sont décorées des armes de la Ville.

D'après Geo. EVERARD, dans *Journal de Charleroi*,
n° du 13 octobre 1901.



Auguste Hock

Auguste Hock, écrivain wallon bien connu, est mort à Liège, le 26 octobre dernier, âgé de 86 ans. Il était président honoraire de la *Société Liégeoise de Littérature Wallonne*, dont il fut en 1856 l'un des fondateurs et qui publia dans son *Bulletin* la plupart de ses œuvres.

Les publications d'Auguste Hock sont nombreuses. Il en est un certain nombre d'inédites et de peu connues. C'est lui qui rimait, avec une aisance parfaite et une verve toujours renouvelée l'invitation en vers wallons aux banquets annuels de la *Société Liégeoise de Littérature Wallonne*. Dans ces odes ou chansons, il faisait sans relâche appel aux sentiments patriotiques, à l'amour de la vieille langue, non sans puiser dans l'actualité, l'occasion de quelque trait satirique ou facétieux d'une bonhomie inaltérable.

Auguste Hock fut certainement l'une des « convictions » les plus solides du mouvement wallon, et l'un des auteurs qui ont le mieux payé de leur labeur au profit des idées qui nous sont chères. La littérature patoise, le folklore, l'ethnographie liégeoise, l'archéologie l'ont requis concurremment durant sa longue carrière, et il n'a cessé, jusqu'à son dernier jour, de s'y intéresser.

Les nombreuses poésies et chansons wallonnes de Hock se distinguent par une langue très pure. Sa profonde connaissance du wallon, qui avait été sa langue maternelle, ne l'abandonnait point quand il écrivait en français; il affectait même, dans ses ouvrages en français, de recourir aux mots et aux formules wallonnes: cette tendance donne à son style une couleur toute particulière, très prisée des Liégeois.

Auguste Hock était un « Vieux-Liège » dans toute la force du terme. Dans son âge avancé, il aimait à rappeler les joies de sa libre enfance, ses courses et ses jeux dans les vieilles rues d'Outre-Meuse, dont il connaissait admirablement les moindres recoins. Ce n'est

jamais sans mélancolie qu'il constatait les changements survenus dans sa ville, et c'est avec amour qu'il décrivait les vieux coins pittoresques aujourd'hui disparus. Dans ses volumes *Liège au XV^e siècle*, *Liège au XIX^e siècle*, *Liège sous le régime hollandais*, dans son roman *La famille Mathot*, dans ses curieux tableaux de « mœurs bourgeoises » insérés dans le *Bulletin* précité, il a donné libre cours à ses souvenirs et à ses regrets.



Bien que dénuée de toute prétention scientifique, traitant néanmoins d'archéologie, de folklore, d'ethnographie, sa littérature était toujours basée sur le « document » : aussi y trouve-t-on à côté de tirades et d'épisodes dont le pur sentiment patriotique ou le goût littéraire peuvent se satisfaire, des tableaux réellement vivants de la vie bourgeoise et de la vie des rues, des descriptions aussi fidèles que pittoresques de types populaires, des restitutions concises de vieilles coutumes familiales, enfin des relations qui ont un cachet de terroir vraiment caractéristique.

L'ouvrage capital d'Auguste Hock est sans contredit son mémoire intitulé : *Croyances et Remèdes populaires au Pays de Liège*. Composé à l'occasion d'un concours ouvert par la *Société Liégeoise de Littérature Wallonne*, ce mémoire obtint le prix sur un rapport de Charles GRANDGAGNAGE, et parut dans le *Bulletin* de la Société, t. XII (1870), sur 170 p. in-8° distribuées en 17 chapitres. La troisième édition, revue et considérablement augmentée des *Croyances et Remèdes*, parue en 1888, avec une préface de M. A. MICHA, n'en a pas épuisé le succès.

Cet ouvrage n'a rien de systématique, et l'on peut dire que l'index qui y fut annexé était vraiment nécessaire pour en faciliter l'utilisation scientifique. En vue d'augmenter pour le grand public l'intérêt de son travail, l'auteur avait imaginé des causeries à la promenade et à la veillée; et, par ces conversations où chacun se piquait de donner du sien à son tour sur l'inépuisable sujet qui passionnait toute la société, se trouvait justifiée l'énumération d'innombrables remèdes superstitieux, de croyances, de légendes de saints guérisseurs, de petits contes facétieux, etc. Le récit est donc entremêlé de réflexions de toute nature, parfois un tantinet goguenardes, le plus souvent plaisantes. Un certain nombre d'entre elles sont encore des documents. Par exemple cette réflexion d'une bonne femme qui constatait la concurrence de certains saints : « Moi, je dis les litanies de tous les saints, je suis plus certaine d'avoir le bon ! » Témoin encore cette saillie d'un esprit-fort de village, que releva M. GAIDOZ : « On dit qu'une dent qui tombe annonce un mariage. Moi, je n'ai plus de dents, et j'attends toujours... »

On remarque aussi dans ce livre de petites pièces de vers wallons, notamment celles qui racontent les miracles des saints guérisseurs ou qui exposent l'objet de leur spécialité. Ces jolis vers sont traités avec tant d'adresse, qu'on les a pris parfois pour de vraies formules populaires ou pour des couplets traditionnels.

Les Croyances et Remèdes sont un ouvrage extrêmement précieux pour le folklore liégeois. S'il est vrai qu'en raison de l'intention littéraire qui les encadre et parfois les pénètre, ce livre doit être lu avec prudence par les folkloristes étrangers, il n'en constitue pas moins pour les travailleurs locaux un ensemble de renseignements de très réelle valeur. D'abord il s'y rencontre des documents exacts et complets, plus nombreux qu'on n'a parfois voulu le dire, et qui ont souvent le mérite de fournir le détail ancien et caduc de certains usages et croyances. Ensuite, on y trouve à profusion des indications précieuses pour le chercheur, qui ont été la source inavouée de bien de petites découvertes curieuses.

Auguste Hock, nous l'avons dit, n'avait pas la prétention de faire œuvre scientifique. Il s'en est défendu maintes fois dans ses livres. Il était du reste la modestie même. A l'époque où il écrivait, la méthode du folklore était loin d'avoir pénétré dans le public. L'auteur, en plaçant ses croyances et superstitions dans le vrai cadre psychologique capable d'en augmenter le caractère pittoresque, croyait quand même devoir s'excuser de la trivialité de ses racontars...

Aujourd'hui, les temps sont bien changés : un public de plus en plus nombreux sait apprécier la valeur du « document » et tirer son plaisir de sa propre réflexion. Un tel résultat n'a pu être obtenu qu'à la longue. Il n'est certes pas une publication qui y a aidé, qui ne doive beaucoup aux documents jetés pêle-mêle et largement dans l'œuvre de Hock ; et celle-ci reste, nous le répétons, d'une utilité encore actuelle et pour ainsi dire journalière.

Aussi, en dépit de sa méthode assurément démodée, le regretté écrivain reste un initiateur en même temps qu'un précurseur.

La mort d'Auguste Hock a été accueillie par d'unanimes regrets. Bien que l'âge l'eût tenu éloigné de toute société depuis plusieurs années, son nom était resté populaire et l'on ne parlait qu'avec respect et sympathie de cet homme de bien, au commerce si agréable, dont l'amour pour la vieille cité, ses traditions, ses souvenirs, avait été si grand, et qui personnifiait en quelque sorte l'ancien Liège au milieu des modernisations parfois excessives qui ont renouvelé la physionomie de la ville.

Auguste Hock avait recueilli une très nombreuse collection de gravures, de photographies, de dessins et de plans relatifs au Vieux Liège. Par testament il a légué ces précieux documents à sa ville natale qui aura à tâche de les mettre en valeur.

O. COLSON.



Le Folklore de la Wallonie prussienne.

Suite. Voir les tables des t. VI et VII et ci-dessus p. 44.

VII.

La Saint-Nicolas à Malmédy.



PRÈS tout ce qui a été dit de cette fête des enfants dans *Wallonia* (1), il paraît quasi téméraire de vouloir aborder ce sujet une fois de plus. Et le lecteur, appréhendant des redites, va nous en vouloir d'occuper une place dans cette revue qui pourrait être remplie plus utilement par des choses moins connues. Nous croyons cependant avoir à relater quelques traits inédits. Et cela se comprend, car, si l'on peut dire que la Saint-Nicolas de Liège ressemble généralement à celle de beaucoup d'autres localités wallonnes, tout aussi bien qu'à celle de Malmédy, nous sommes certain que cette fête a partout son petit cachet particulier et local ; et c'est là précisément ce que nous allons tâcher de faire ressortir dans le cours de cet article.

Quelque temps déjà avant la fête du bienheureux saint — généralement trois ou quatre semaines avant — les enfants *mettent leu solé*. C'est-à-dire que, le soir venu, ils déposent un soulier (de petits malins les déposent tous deux) dans un lieu où ils pensent que l'objet attirera l'attention du bon saint, et avec l'espoir qu'ils y trouveront le lendemain matin, soit une *madame du couque* (2) ou un

(1) Ci-dessus, tome V, page 189 et tome VI, page 181.

(2) *Madame du couque*, ainsi nommée parce que cette pâtisserie affecte généralement la forme d'une femme ; elle représente cependant parfois un homme, un chien, un chat, un coq ou tout autre, ce qui n'empêche pas les enfants de l'appeler *madame du couque*, rarement on entend *bounhomme du couque*.

mirou (1), voire quelquefois un joujou. Au commencement de cette période, on ne dépose son soulier qu'une fois par semaine, ordinairement le samedi soir; plus tard, la chose se répète plus fréquemment, et pendant la dernière huitaine, les enfants ne manquent pas de le faire chaque soir. On dit aux enfants méchants qu'ils y retrouveront, à la place du *mirou* convoité, une « verge trempée dans du vinaigre », *one trouffe* (tourbe) ou *des crotalles du bâdet* « des crottes d'âne ».

Pendant ces quelques semaines, la maison est littéralement hantée par le saint; tandis que les enfants, avant d'être mis au lit, s'amuse encore un moment silencieusement dans la petite chambre, pendant qu'à la cuisine la mère prépare le souper pour le père qui va revenir de sa besogne, un craquement des vieux escaliers les fait sursauter. C'est le grand Saint qui rôde... Une autre fois, s'ils sont trop turbulents, c'est une sonnette résonnant à l'étage qui fait palpiter d'effroi leur petit cœur, ou encore c'est un *hihan* du bâdet qui les rappelle à l'ordre ou, s'ils sont particulièrement sages et chantent leur chanson à saint Nicolas, c'est une main blanche qui apparaît dans l'entre-bâillement de la porte et qui jette une poignée de noix dans la chambre pour montrer que « saint Nicolaï » rode et voit les enfants gentils...

Un autre soir encore, la mère rentre de ses courses et raconte qu'elle a vu saint Nicolas; quelquefois même elle dit avoir été battue par lui (!) parce que les enfants n'ont pas été sages et que les parents sont punissables pour les fautes de leurs enfants. Ou bien c'est saint Nicolas lui-même qui fait son apparition dans la chambre: en guise de manteau, c'est un drap de lit qu'il s'est jeté sur les épaules, il est coiffé d'une mitre en papier, et, au lieu d'une crosse, il tient n'importe quel gourdin. Mais ce qui ne lui manque jamais, c'est la grande barbe blanche; car il est barbu, saint Nicolas, et à tel point que si même on osait lever les yeux, on ne pourrait reconnaître ses traits sous tout ce chanvre. Quand il adresse la parole aux enfants, c'est toujours avec une grosse voix et en français — comme la Vierge et les anges dans les Noëls — et invariablement il pose la question stéréotypée: « Sont-ils gentils, ces petits enfants-là? » à quoi naturellement on s'empresse de répondre oui.

Oui, grand Saint, ils sont tous gentils en ces quelques jours, car vraiment nul n'aurait le courage d'être de mauvaise humeur avant votre fête, quitte à l'être de nouveau le jour même si les souhaits ne

(1) *Mirou*, pâtisserie qui ne se vend qu'à la Saint-Nicolas. Les boulangers la font avec une pâte de farine de froment au lait et au beurre, bien sucrée et mélangée de corinthes. Cette pâtisserie est généralement aussi de la forme d'un *boumhomme* ou d'une *madame*, mais on la trouve aussi à la forme d'un S.

sont pas accomplis à la lettre ou si, le soir venu, de toutes les splendeurs du matin, il ne reste plus que les lamentables débris et qu'on attrape une fessée ou une indigestion.

Mais, en attendant, on y va de ses souhaits plus fantastiques les uns que les autres. De notre temps, le comble était un *chrau qui vike*, un vrai cheval; mais maintenant on peut se demander à bon droit où nous allons quand on entend un marmot de cinq, six ans, demander à saint Nicolas ni plus ni moins qu'un teuf-teuf! Il n'y a pas à dire, bon saint, vous aussi vous devez suivre pas à pas le progrès et le jour viendra où, au lieu d'un tambour ou d'une trompette, on vous demandera un aérostat dirigeable.

Cependant, nous n'en sommes pas encore là, et si, par ci par là, quelque bébé fin de siècle forme des vœux excentriques, la majeure partie de nos enfants se contentent des anciens jouets — perfectionnés et embellis, eux aussi, sans doute, car il y a loin de la poupée de nos mères, à la tête de bois, au visage plat et carré, et au corps de toile rempli de sciure de bois, à ces poupées en terre cuite, parlantes et articulées, que saint Nicolas dépose maintenant dans les paniers des petites filles. Néanmoins, sauf par ci par là une nouveauté, ces joujoux sont, au fond, toujours les mêmes, et font renaître, quand arrive le 6 décembre si impatientement attendu, la même joie dans les familles et le même bonheur dans le cœur candide des enfants.

La veille de la fête, affairés et bavardant, disant que le « grand saint » n'ira pas, à coup sûr, chez ce méchant garnement du voisin qui dit que « c'est père et mère », tous les marmots qui savent tenir seuls sur leurs jambes tâchent de se procurer du foin, des pelures de pommes de terre et d'autres fourrages qu'ils entassent dans leur panier pour l'âne du saint. De plus, il y vide leur tirelire que la générosité subitement éveillée du père a fournie même de pièces blanches en ces derniers jours. Par-dessus le tout, ils placent le billet cent fois déchiré et refait du mieux qu'on pouvait, et qui énumère la longue liste des choses souhaitées. Ce soin pris, on chante en chœur avec la mère toutes les chansons connues à saint Nicolas; on lui adresse, d'une voix argentine, une gentille prière, et, en faisant des vœux pour son prompt rétablissement, — car hier le père a osé dire qu'il ne viendrait peut-être pas, parce qu'il s'est cassé la jambe en descendant le *Thier* de Francorchamps et que, maintenant, il est à *Bavire* (à l'hôpital) — on se laisse déshabiller et on se couche, ainsi ballotté entre la crainte et l'espoir, pour ne trouver un sommeil agité qu'à une heure très avancée de la nuit.

Le lendemain matin, bien avant que le diable n'ait mis son bonnet, il y a remue-ménage général à la maison. Ce sont les jeunes qu

ne retrouvent pas le panier où ils l'ont déposé la veille. Farceur de saint Nicolas ! Ils cherchent partout : du grenier à la cave tout recoin est fouillé ; déçus, ils en quittent un pour courir plein d'espoir vers un autre, mais la même déception les attend. Rien, toujours rien. Les figures s'allongent, on commence à s'impatienter et la scène menace de devenir une réédition de celle que nous contait M. O. Colson à propos de ses vraies bottes en cuir ⁽¹⁾ — quand, par le plus heureux des hasards, la mère trouve les paniers cachés sous un lit ou haut perchés sur une garde-robe.

M. l'abbé Pietkin nous dit qu'autrefois on poussait le réalisme dans la poésie de Saint-Nicolas au point que (dans une maison de la Haute-Vaux, à Malmédy) on arrosa les lots — y compris le pain d'épices — parce qu'il avait plu pendant la nuit du 5 au 6 décembre.

Dès ce moment, la scène devient inénarrable. Un instant encore les enfants sont là comme tombés des nues, bouche bée et dévorant de leurs yeux écarquillés les friandises et les jouets étalés devant eux. Tout ce qu'on avait imaginé, tous les souhaits qu'on avait formulés des centaines de fois, tout est oublié devant cette réalisation, le plus souvent partielle, des rêves des dernières semaines. Surtout si la chose la plus ardemment désirée est là — ou du moins cette chose approximativement (car il est bien inutile de dire que le *cheval qui vitte* devient toujours un cheval en bois) — le bonheur des enfants ne connaît plus de bornes. Après un hâtif « merci, grand saint », tous se jettent sur ces splendeurs et, mordant successivement dans un morceau de pain d'épices, dans une pomme et dans un *mirou*, telle jeune bouche à moitié pleine encore de ces diverses victuailles souffle dans sa nouvelle trompette une charge à vous déchirer les tympanes et à renverser à elle seule les murailles de Jéricho.

Les petites filles restent généralement au logis pour jouer « aux mamans » avec leurs poupées qui s'obstinent à ne pas vouloir avaler les friandises dont elles leur barbouillent le visage, et qu'alors elles-mêmes croquent résolument avec la conviction que, de cette manière, elles goûtent aussi à la poupée. Les garçonnetts font irruption dans la rue et, aux premières lueurs du jour, commencent, sur les trottoirs, au son des cors et des cymbales, les courses furibondes des coursiers en bois dans lesquelles plus d'un reçoit déjà le coup de grâce.

Mais, dès 9 heures, tout ce tintamarre prend fin, car l'école a commencé, et aujourd'hui exceptionnellement à cette heure tardive. On s'y est rendu avec, en guise de « Fiebel » (l'abécédaire des écoles allemandes), le sac rempli de bonbons, de pommes et de noix. Comme

(1) Ci-dessus t. V, p. 193.

ces apprêts le montrent à l'évidence, on ne songe guère à travailler ce matin. Et, en effet, pour obtenir un peu de silence, l'instituteur est obligé de se faire détailler, par chaque marmot en particulier, tous les cadeaux que lui a apportés le « grand saint ». Car, en ce jour, il ne peut décemment avoir recours à la baguette de coudrier qui a toujours le dernier mot dans les écoles allemandes.

Après la classe on se rend chez les grands parents, où saint Nicolas se montre ordinairement d'autant plus généreux que le nombre des petits enfants est restreint.

La Saint-Nicolas occasionne aussi l'échange de cadeaux entre époux ou fiancés et ordinairement les jeunes gens en reçoivent encore de leurs parents, souvent avec une « *tchermoise* », gâteau fait de la même pâte que les « *mirous* », mais plus copieux que ceux-ci.

« L'école gardienne » ou « jardin d'enfants », comme on appelle ce genre d'établissement à Liège, de même que l'orphelinat, étrennent leurs petits pensionnaires en ce jour. Les humbles y reçoivent des vêtements chauds pour l'hiver, les autres des joujoux.

Autrefois, quand notre école gardienne était dirigée par des demoiselles laïques, il y avait fête enfantine le dimanche précédant le 6 décembre, au local d'une société ouvrière, « La Fraternité » ; et, après une série de chansons, de chansonnettes et de déclamations débitées par les enfants, saint Nicolas faisait son apparition en scène et leur distribuait ses dons. Mais depuis quelques années qu'on a confié de nouveau cet établissement aux soins de religieuses que le *Kulturkampf* avait chassées d'Allemagne, la fête annuelle a lieu d'une manière plus intime dans les locaux de l'école.

La charité aussi se met de la partie et profite de ce jour pour répandre ses bienfaits sur les nécessiteux. Une association de dames généreuses distribue à la Saint-Nicolas des souliers aux enfants indigents, tant à ceux de la ville que des communes rurales voisines. Les ruraux ne connaissent pour la plupart saint Nicolas que de nom car, au village, il ne visite que par-ci, par-là, quelques ménages plus à l'aise, et encore n'y laisse-t-il que quelques pommes et rarement quelques bonbons ou un morceau de pain d'épices.

La légende du personnage appelé ici *Hanstroufe* ⁽¹⁾ n'est pas bien connue ; elle semble être d'importation relativement récente et nous venir d'Allemagne. Le *Hanstroufe* est si peu populaire que son caractère n'est pas bien déterminé et que les enfants ne le craignent guère. On en connaît bien un autre dont on fait peur aux enfants qui ne

(1) Les Malmédiens prononcent ici *troufe* « tourbe », ce que le Liégeois dit *croufe* « bosse, gibosité ». Sur le *Hanscrouf* liégeois, ancien et moderne, voyez ci-dessus tome V, pages 192-193 ; tome VI, pages 182 et 186-187.

sont pas d'avis d'être mis de bonne heure au lit et qu'on appelle *Spé-timps* « temps épais, couvert » ; mais celui-ci n'a rien à voir avec saint Nicolas.

C'est le Saint qui récompense les bons et punit les méchants. Il est l'épouvantail par lequel on intimide les enfants turbulents et comme ils le sont presque tous, on peut admettre qu'à Malmédy, saint Nicolas est plutôt craint et l'on n'aime que ses dons. Il ressort de ce fait que les chansons que lui adressent les enfants sont débitées plutôt pour l'apaiser et se le rendre favorable que pour lui témoigner de l'affection. Ceci est une faute incombant moins à un mode d'éducation mal compris des parents, qu'à la force de l'usage qui perpétue à travers les âges, de génération en génération, non seulement les mêmes coutumes et les mêmes croyances mais aussi les mêmes sentiments.

Nous donnons ci-après quelques chansons à saint Nicolas, populaires à Malmédy, et dont nous extrayons la notation de la *Lyrc malmédiène* ; cette œuvre importante de notre éminent compatriote le compositeur Olivier LEBIERRE, va être soigneusement éditée par le « Club Wallon » de Malmédy. Le couplet *Binamé saint Nicolas* y paraîtra, revu par *Fré Antoine* (1) : nous donnons ici les textes traditionnels.

1. Le retour de saint Nicolas.

mf Et l'on ver - ra et l'on ver - ra Re - ve - nir Saint Nic et Nic et
 Nic. Et l'on ver - ra et l'on ver - ra Re - ve - nir Saint Ni - co -
 las - Re - ve - nir Saint Ni - co - las.

(1) [Ce pseudonyme « Frère Antoine » n'a rien de monacal. Les écrivains malmédiens ont tous pris, et par système, des noms semblables : *Fré Mati* est M. Henri BRAGARD, *Fré Antoine*, M. l'abbé PIETKIN, *Fré Rmdke*, M. Henri DENEZ, *Fré Colas*, M. Ed. LELOUP fils, etc. Nos frères de race ont voulu par là honorer une coutume qui se constate généralement en Wallonie : deux wallons de même âge et de même rang ne s'appellent guère autrement que *fré* et *sœur* « frère et sœur » ; en famille il n'est pas rare que mari et femme s'appellent aussi *fré* et *sœur*, qu'ils appellent leur fils « frère » et leur fille « sœur » : c'est là une marque toute spontanée d'affection et de familiarité que l'on dispensera même à un inconnu, pour peu, comme on dit, « qu'il revienne bien », qu'il ait une figure et un ton avenants. Rappelons encore que les vieillards ne sont guère appelés, même par des étrangers, autrement que *grand-père* et *grand-mère* et qu'une fillette reçoit fréquemment l'appellation de *mérx*. — O. C.]

2. Prière à saint Nicolas.

Moderato
mf O grand saint Ni - co - las, pa - tron des é - co - liers, Ap -
 por - tes - moi des prunes, des noix dans mes son - liers. Je se - rai tou - jours
 sage comme un pe - tit mou - ton, Je di - rai ma pri -
 ère pour a - voir du bon - bon. Ve - nez, ve - nez saint Ni - co -
 las, ve - nez, ve - nez saint Ni - co - las, Ve - nez, ve - nez saint Ni - co -
 las Tra, la, la.

3. C'est demain la fête...

Moderato
 C'est de - main la fé - te de saint Ni - co - las,
 Partout on ap - pré - te pa - niers et ca - bas. O
 grand saint Ni - co - las, ne m'ou bli - es pas,
 Quant au pain d'é - pi - ces et au cho - co - lat.
 Quant au pain d'é - pi - ces et au cho - co - lat.

A. *Le retour de France.*

Bi - na - ué saint Ni - co - laï quand vos r'vin - r z d' l' Fran - co Nu
 rou - vior nin du m' ra - pwar - ter do souc et des a - man - des
 One belle pope du Pa - ris, A - vou des bais ha -
 bite A la fa - çon de Bar - ba - ri mes a - mis.

Binamé saint Nicolai

*Quand vos r'vinroz do l' France
Nu rouvioz nin du m' rapioarter
Do souc et des amandes.*

*One belle pope du Paris
A vou des bais habits
A la façon de Barbari
Mon ami.*

Bien-aimé saint Nicolas

Quand vous reviendrez de France
N'oubliez pas de me rapporter
Du sucre et des amandes,

Une belle poupée de Paris
Avec de beaux habits.
A la façon de Barbari
Mes amis.

Cette dernière chanson se prête à un grand nombre de variantes; suivant les objets que l'enfant désire obtenir du grand saint. Au lieu de « la belle poupée de Paris » il peut ainsi demander à son goût :

*One fournaise po cuhner.
One belle bwate du manédje.
On sac p'aller è scole.
One flûte et on labour.
On tch'vau et one trompette.*

Un fourneau pour cuisiner.
Une belle boîte de « ménage ».
Un portefeuille d'écolier.
Une flûte et un tambour.
Un cheval et une trompette.

Et ainsi de suite. Les enfants excellent à ces adaptations de paroles nouvelles à des airs connus. Ils réussissent celles-ci d'autant plus volontiers que leur petit intérêt est en jeu !

Voilà donc la fête Malmédienne qu'un germanisateur de l'Eifel voulait faire disparaître des coutumes wallonnes, pour faire place à son Arbre de Noël allemand.

Non contents de détruire la vieille langue d'un vieux peuple, ces infatigables niveleurs tâchent de déraciner nos anciens usages pour les remplacer par les leurs — sans demander si l'on en veut...

HENRI BRAGARD,

Membre du « Club wallon », Malmédy.



Les souliers usés

Dans le beau travail que M. Albin Body vient de consacrer dans cette revue (p. 257 et suiv.) au *Faix du Diable* de Stavelot, il dit, en terminant, qu'« il est bien difficile de savoir quel est, de S'-Ghislain ou de S'-Remacle, le premier à qui l'on ait attribué l'ingénieux subterfuge de la hottée des vieux souliers. Nous ne sachions pas que le trait ait été relevé ailleurs que dans notre pays. »

Mais ce n'est ni à S'-Ghislain ni à S'-Remacle qu'il faut s'arrêter et nos lecteurs seront peut-être assez surpris d'apprendre que le germe du subterfuge en question se trouve dans la Bible; ce qui les surprendra bien plus, c'est que personne encore, pensons-nous, n'ait signalé cette analogie.

Josué, lors de la conquête de la Palestine, avait reçu de Dieu l'ordre d'exterminer les Chananéens. Effrayés du sort qui venait d'atteindre Jéricho et Aï, les Gabaonites résolurent de recourir à la ruse afin d'échapper au massacre.

« Les habitants de Gabaon, nous dit le chapitre neuvième du livre de Josué, de leur côté, lorsqu'ils apprirent de quelle manière Josué avait traité Jéricho et Aï, eurent recours à la ruse, et se mirent en route avec des provisions de voyage. Ils prirent de vieux sacs pour leurs ânes, et de vieilles outres à vin déchirées et recousues; ils portaient à leurs pieds de vieux souliers raccommodés, et sur eux de vieux vêtements; et tout le pain qu'ils avaient pour nourriture était sec et en miettes. Ils allèrent auprès de Josué au camp de Guilgal et lui dirent, ainsi qu'à tous ceux d'Israël: Nous venons d'un pays éloigné et maintenant faites alliance avec nous. Les hommes d'Israël répondirent à ces Héviens: Peut-être que vous habitez au milieu de nous, et comment ferions-nous alliance avec vous. Ils dirent à Josué: Nous sommes tes serviteurs. Et Josué leur dit: Qui êtes-vous, et d'où venez-vous? Ils lui répondirent: Tes serviteurs viennent d'un pays très éloigné, sur le renom de l'Eternel, ton Dieu; car nous avons entendu parler de lui, de tout ce qu'il a fait en Egypte, et de la manière dont il a traité les deux rois des Amoréens au-delà du Jourdain, Sihon, roi de Hesbon, et Og, roi de Baan, qui était à Ashtaroth. Et nos anciens et tous les habitants de notre pays nous ont dit: Prenez avec vous des provisions pour le voyage, allez au

devant d'eux, et vous leur direz : Nous sommes vos serviteurs, et maintenant faites alliance avec nous. Voici notre pain : il était encore chaud quand nous en avons fait provision dans nos maisons, le jour où nous sommes partis pour venir vers vous, et maintenant il est sec et en miettes. Ces outres à vin, que nous avons remplies toutes neuves, les voilà déchirées ; nos vêtements et nos souliers se sont usés par l'excessive longueur de la marche. Les hommes d'Israël prirent de leurs provisions, et ils ne consultèrent point l'Éternel. Josué fit la paix avec eux, et conclut une alliance par laquelle il devait leur laisser la vie ; et les chefs de l'assemblée le leur jurèrent ».

Quand la tromperie se découvre, Josué se décide à tenir la parole donnée, mais condamne les Gabaonites à couper le bois et à puiser l'eau pour la maison de son Dieu, à perpétuité.

La traduction que nous venons de reproduire est due à Louis SEGOND et a été imprimée en 1880 à Oxford. Nous croyons inutile de discuter certaines difficultés que présente le texte hébreu, parce que la solution de ces difficultés n'importe pas ici.

Un passage cependant mérite notre attention. Les versets 3 et 4, traduits littéralement, disent que les habitants de Gabaon entendirent ce qu'avait fait Josué pour Jéricho et Aï et ils agirent, *eux aussi*, avec ruse.

Ces mots ont toujours gêné les commentateurs et ont contribué, comme on va le voir, à propager notre histoire. En réalité, ils font allusion à la prise d'Aï, pour laquelle les Israélites ont eu recours à une ruse de guerre et il nous semble que le plus récent commentateur du livre de Josué, M. STEUERNAGEL (1), a eu tort de ne proposer cette explication que d'une manière dubitative.

Mais les Samaritains ont trouvé une autre solution, différente de celle des rabbins juifs, que le texte a aussi gênés. Ils racontent que Josué, apprenant les préparatifs de défense des rois chananéens, envoya en Palestine des explorateurs pour savoir au juste ce qui se passait. « Ces explorateurs, dit la chronique samaritaine, firent leurs adieux à l'armée et après avoir imploré l'aide de Dieu, partirent, mais ayant changé leurs habits comme s'ils venaient de pays lointains (2) ». Ce sont donc les Israélites qui auraient, les premiers, songé au subterfuge et les Gabaonites n'auraient fait, *(eux aussi)*, que suivre l'exemple de leurs ennemis.

Chez les Arabes, également, on retrouve la même idée, mais tout

(1) *Handcommentar zum Alten Testament... herausgegeben von D. W. NOWACK.* — Göttingen, 1899, p. 186.

(2) Nous trouvons ce passage dans une dissertation de Reland. (HABRIANI RELANDI *dissertationum miscellanearum pars altera*. Trajecti ad Rhenum, 1707, p. 79.) Le texte et la traduction de la chronique samaritaine que Reland a utilisée ont été publiés en 1848 à Leide par JUYKBOEL, sous le titre suivant : *Chronicon Samaritanum, Arabicè conscriptum, cui titulus est Liber Josue, etc.*

autrement appliquée. Dans la légende de Tasm et Djadis, un homme, pour venger le mal fait à sa tribu, demande l'intervention armée d'un roi. Mais, supposant qu'il ne consentira pas facilement à guerroyer loin de chez lui, il s'arrange pour lui faire croire que la tribu qu'il s'agit de venger est établie dans son voisinage. Il prend donc avec lui un rameau de palmier, qu'il recouvre de terre fraîche et et une chienne, à laquelle il casse une patte au moment de son arrivée. Débarrassant alors le rameau de sa boue, il le montre tout verdoyant et le roi, voyant, en outre, une chienne qui, à cause de son état, n'a pu faire une longue course, accorde le secours qu'on lui demande (1).

Quant à l'histoire même de S'-Remacle, elle n'est pas restée aussi inconnue qu'on pourrait le croire à première vue. LIEBRECHT l'a résumée en 1862 dans la *Germania*, p. 501, d'après PIMPURNIAUX, et M. HAROU l'a racontée dans la *Revue des traditions populaires*, XI, p. 657, d'après JEAN D'ARDENNE, à propos d'un épisode remarquable d'un conte de la Beauce et du Perche (2).

Le conte, attribué à d'autres qu'à S'-Remacle ou à S'-Ghislain, se retrouve encore assez souvent. LIEBRECHT cite, par exemple, un conte de l'île finnoise de Bunsala. Nous-même nous avons lu dans l'*Atmanach prophétique* de 1873, p. 62, que Rome ne fut sauvée des Normands que grâce à la même ruse de guerre.

Pour les souliers usés comme mesure du temps, en général, voir LIEBRECHT, *Germania* VII, p. 501; *Heidelberger Jahrbücher*, 1868, p. 307; *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1868, p. 1656. — GRIMM, *Kinder- und Haus-Märchen*, 2^e édition, III, pp. 147, 225 et 432. — BOLTE, *Zeitschrift für deutsche Philologie*, XXXII, p. 370. — SUDRE, les sources du roman de Renart, p. 119.

VICTOR CHAUVIN.

(1) R.-P.-A. DOZY. *Commentaire historique sur le poème d'Ibn-Abdoun par Ibn-Badrout...* Leyde, E.-J. Brill, 1848, pp. 56-57 du texte arabe.

(2) *Rev. des traditions populaires*, XI, 571. Voici le résumé de ce passage : « Un homme échappe longtemps à la mort ; elle finit pourtant par le surprendre et alors elle lui montre un tas de souliers : ce sont tous ceux qu'elle a usés pendant le temps qu'elle a mis à le chercher ».



Extraits et Notices

41. **Rogier van der Weyden et les « ymaigiers » de Tournai**, par L. MAETERLINCK, conservateur du Musée de peinture de Gand. Extr. des *Mémoires couronnés et autres Mémoires* publiés par l'Académie royale de Belgique. (Bruxelles, Hayez, 1901.) — **Une sculpture votive tournaisienne inconnue du XV^e siècle**, par le même. Extr. *ibid.* — **Rogier van der Weyden, statuaire**, par le même, dans *Gazette des Beaux-Arts*, numéros d'oct. et nov. 1901.

Rogier de le Pasture, dit van der Weyden ⁽¹⁾, est l'un des plus prestigieux initiateurs de la Renaissance. Après Jean van Eyck, il n'en est pas de plus grand à son époque, et le témoignage des contemporains est sur ce point corroboré par la critique moderne. Rogier apparaît à l'aube de la peinture en notre pays « comme un artiste à part, ne devant rien, sauf pour la couleur peut-être, à Jean van Eyck, que les artistes de son temps reconnaissent tous comme leur maître incontesté ». Si celui-ci fut le peintre-attitré des princes, Rogier fut celui du peuple croyant et souffrant; son art est dramatique; ses personnages sont remués par la joie et la douleur. « Son art, fait pour parler à la foule, n'a rien d'hieratique; son seul but est d'émuouvoir. Sa caractéristique semble la recherche de l'émotion par l'étude des passions reflétées sur la physionomie humaine. Sa couleur, sans égaler celle de van Eyck sous le rapport de l'harmonie, en possède l'étonnante puissance; ses personnages, quoique de proportions moins heureuses, vivent et sentent; on lit sur leurs traits les sentiments divers qui les animent; ils rient, ils pleurent, ils se désespèrent. Ses groupes forment toujours des scènes saisissantes, d'un effet dramatique pénétrant. Ses œuvres dégagent, en outre, une impression religieuse très forte, dont il semble avoir banni, de parti pris, les jolies aimables qui éclairent celles de son plus grand continuateur, Jean Memling ».

D'où cet artiste au talent si pénétrant tient-il ses principes d'art si absolus, dont il ne varia pour ainsi dire jamais au cours de sa longue carrière? Telle est la question que se pose le distingué conservateur du Musée de Gand.

(1) Les plus anciens documents qui parlent de ce peintre, et que reproduit M. MAETERLINCK, le nomment *Rogelet* ou *Rogier* (non *Roger*) de le (et non de la) Pasture. *Van der Weyden* n'est que la traduction de ce nom et il était utile que cela fut dit dans un mémoire officiel. COURAJOD nous apprend, du reste, que Bartholoméo Fazio qui, dans ses biographies d'artistes, a des articles sur Jean Van Eyck et sur Rogier, les qualifie tous deux de *Gallicus*.

Peu nombreuses sont les œuvres authentiques de Rogier que nous révèlent les catalogues. Les détails de sa vie sont malheureusement peu connus, malgré les lueurs qu'ont portées à cet égard les efforts de quelques chercheurs érudits.

Rogier de le Pasture naquit à Tournai en 1399 ou 1400. Il fit ses études de peintre en cette ville, dans l'atelier de Robert Campin, où il entra comme apprenti le 5 mars 1426, pour y recevoir le titre de maître le 1^{er} août 1432. Il avait donc 26 ou 27 ans quand il entreprit ses études. Sur les premières années de sa vie, on ne sait rien, et libre champ est laissé aux conjectures. Il est hors de doute cependant, dit l'auteur, que, vu ses aptitudes artistiques exceptionnelles, sa vocation d'artiste dut se dessiner de bonne heure.

La ville de Tournai était à cette époque un centre artistique de très haute importance ⁽¹⁾. Les travaux de M^{rs} DEHAÏNES, de MM. DE LA GRANGE et CLOQUET ont jeté une vive lumière sur l'efflorescence d'art sculptural qui eut son apogée en Bourgogne sous l'influence d'artistes d'origine wallonne, et qui se répandit de là dans toute la France. Même dans les remarquables leçons professées à l'École du Louvre par le regretté érudit Louis COURAJOD, l'importance incontestable du Tournais n'a pas été suffisamment mise en évidence. Les sculpteurs tournaisiens exportaient leurs tombes et leurs fonts baptismaux sculptés jusqu'en Angleterre. Tournai envoyait en France non seulement ses pierres ouvragées, mais encore ses artistes.

M. MAETERLINCK fait remarquer combien il serait étrange que jusqu'à l'âge de 27 ans, Rogier se fût désintéressé de ce vaste mouvement d'art sculptural si remarquable en sa ville natale, alors que, après un apprentissage de cinq ans et demi seulement, on le voit obtenir la maîtrise de peintre et commencer de suite une si brillante carrière.

M. MAETERLINCK se demande si Rogier ne mania pas lui-même le ciseau et l'ébauchoir de l'imagier, avant d'entrer si tardivement dans l'atelier de Robert Campin. Cette supposition, dit-il, ne paraîtra pas improbable, car elle expliquerait ses progrès rapides, et il n'aurait fait alors que suivre l'exemple de son maître, qui fut, comme tant d'artistes de cette époque, à la fois peintre et sculpteur.

Il ressort de l'avis de plusieurs érudits consultés préalablement par M. MAETERLINCK que cette idée est assez plausible. L'un des arguments de la thèse est du reste la parenté évidente qui existe entre un certain nombre de sculptures tournaisiennes et les peintures de Rogier. Les démonstrations sagaces de M. MAETERLINCK sont de nature à ne pas laisser de doute à cet égard.

On ne connaît que peu d'œuvres de la jeunesse du peintre. La plus ancienne connue est le retable de Miraflores, actuellement au Musée de Bertin. L'un des volets — reproduit ici — nous montre, dit l'auteur, dans

(1) Les travaux les plus récents de l'érudition viennent encore d'identifier comme Tournaisien (et comme contemporain de Rogier) le maître anonyme connu sous le nom de maître de Flémalle. Cf. L. MAETERLINCK, dans *Chronique des Arts*, n^o du 21 septembre 1901, p. 244, et CLOQUET, dans *Revue de l'art chrétien*, 1901, 5^e livraison, p. 426.

l'expression ineffable de la Vierge, une de celles qui étaient si recherchées par les sculpteurs tournaisiens de cette époque. « Outre l'aspect plus ou moins sculptural du groupe de l'Apparition, on remarquera que chacun des sujets est encadré dans un portique orné de divers motifs de sculpture où



l'on reconnaît à première vue des types architecturaux et plastiques en usage à Tournai. A droite et à gauche, on remarque, disposée dans une gorge, sur une colonne gothique terminée par un chapiteau fleuroné, une statue de saint aux draperies caractéristiques. Au-dessus d'elle se trouve un dais de même style terminé par un pinacle fleuroné. La décoration du plein cintre

est formée par une succession (trois de chaque côté) de petits groupes variés posés sur des supports et surmontés de dais de la même forme que les supports. Or, tous ces divers modèles ou fragments architecturaux se retrouvent sans exception à Tournai.

La *Descente de Croix* (Escurial) où, comme dans tous les bas-reliefs, le fond sans profondeur est réduit au minimum, où toutes les figures, leurs lignes principales et même leurs gestes, se font pendant et s'équilibrent en une symétrie presque choquante; la *Madone avec les saints* (Francfort), dont la composition est resserrée et symétrique, disposée comme un bas-relief, où l'on remarque deux anges soulevant une draperie, motif que l'on rencontre fréquemment dans les curieux bas-reliefs votifs de Tournai, — ces exemples et plusieurs autres aussi caractéristiques semblent prouver que l'art de Rogier s'inspirait d'une pratique première de la sculpture.

Dans sa seconde communication à l'Académie, M. MAETERLINCK attire l'attention sur un bas-relief votif, *l'Adoration*, du Musée lapidaire de Gand, dont l'aspect est tout-à-fait pictural: le fond du paysage en partie peint, en partie sculpté, les vêtements rehaussés d'or et de couleur, ayant dû faire à l'origine de ce petit monument un vrai tableau. Or, ces détails essentiels et caractéristiques se retrouvent dans un tableau de même sujet, au Musée de Berlin, et qui est incontestablement de Rogier de la Pasture.

Enfin, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, M. MAETERLINCK reprend sa thèse sous une forme plus ample, avec des documents nouveaux, et lui donne, après une lecture de COURAJOD, une forme définitive et des plus entraînant. Il apparaît alors définitivement que si cette thèse devait être infirmée, on devrait alors conclure à une parenté d'esprit tout-à-fait étonnante entre des artistes de la pierre et de la couleur, à une imitation singulièrement servile des peintures de Rogier par les « ymaigiers » de Tournai, ou à une servilité plus inattendue encore de Rogier envers ses anciens compagnons d'art.

Or, l'opinion du critique gantois vient de recevoir un nouvel et éclatant relief du fait de COURAJOD. Dans le t. II des *Leçons professées à l'École du Louvre* (vol. paru après la publication du premier travail de M. MAETERLINCK) cet éminent et regretté professeur signale des analogies frappantes quand, notamment, il rapproche (p. 322) les traits de maintes sculptures des églises de Burgos avec les peintures de Rogier. Une lecture attentive de tout ce que disait COURAJOD de van der Weyden convainc que le fond de sa pensée est adéquat à la thèse de M. MAETERLINCK. Il suffit de constater après cela son opinion très nette sur Jean VAN EYCK (p. 300) pour conclure qu'il pensait de même de Rogier.

O. COLSON.

2. *Littérature contemporaine.*

BIOGRAPHIES ET ÉTUDES CRITIQUES. — Edouard Remouchamps (O. C.) 5. — M. Henri Bragard (O. C.) 44. — Un lyrique wallon : M. Joseph Vrindts (Olympe Gilbart) 88. — Nicolas Defrecheux, d'après M. Cuppens et d'après M. Alex. Gérard (O. C.) 147. — Edmond Passagez (O. C.) 150. — Auguste Hock (O. C.) 281.

BIBLIOGRAPHIE. — Henri-le-Conscrit, roman par M. I. Nosripe (O. C.) 126. — Li Famille Tassin, roman par M. Alph. Tilkin, 128. — Armanack des Qwate Mathy po 1902 (O. C.) 247. — Armanack de Pays d' Haive po 1902 (O. C.) 248. — Vix Lige, poèmes, par M. Joseph Vrindts (Olympe Gilbart) 277.

DIVERS. — Un vieux texte wallon, 112. — Essai d'orthographe wallonne par M. Jules Feller (O. C.) 182. — Sur l'utilité et la beauté du folklore [Arthur Colson] 187. — Le théâtre des marionnettes à Mons, 212. — Représentations populaires [Maurice des Ombiaux] 217.

3. *Chansons et musique.*

LES MARCHES DES PATRIOTES DE MONS (Fl. van Duyse) 41.

ÉTUDES CRITIQUES. — César Franck et la Schola cantorum [Camille Mauclair] 184.

CHANSONS POPULAIRES. — C'était un jeune flamand... (O. C., accompagné par P. van Damme) 42. — Le deuil d'amour (O. C.) 82. — Chansons et romances recueillies à Lincé-Sprimont et environs (Henri Simon) : C'est dimanche la promenade..., 226; Le rendez-vous, 227; La rupture, 228; Julie l'éhontée, 229. — La Passion du Fils Jésus (O. C.) 268.

PETITS COUPLETS. — Chanson de quête au carnaval à Francorchamps (C. Nicolet) 19. — Couplets dans un conte populaire : 23, 24. — Chansons de la Saint-Nicolas, à Malmédy (Henri Bragard) 290 à 292.

4. *Peinture et dessin.*

ÉTUDES CRITIQUES. — M. Auguste Donnay (Charles Delchevalerie) 65. — Joachim Patenier [Jules Helbig] 198. — Rogier van der Weyden, sculpteur, par M. L. Maeterlinck (O. Colson) 296.

PRÉSENTATION de M. George Delaw (Wallonia) 254.

ILLUSTRATIONS NOUVELLES. — Par M. Aug. Donnay : p. 71 (un) 72 (un) 73 (un) 74 (un) 75 (deux) 76 (deux) 77 (un) 78 (un) 84 (deux) 87 (un) 100 (deux) 113 (un) 136 (un). — Par M. A. du Chastel : 113. — Par M. J. Heylemans, p. 260, 270. — Par M. G. Delaw, p. 249, 253. — Par M. Paul Jaspas, 275.

PHOTOGRAPHIES. — Portrait de Edouard Remouchamps, 7; de M. Henri Bragard, 44; de M. Aug. Donnay, 70; de Edmond Passagez, 151; de Auguste Hock, 281. — Estampe ancienne, 117. — Sites : le faix du diable, 258; la maison Porquin, 274 et 275. — Un tableau de Rogier van der Weyden, 298.

Table des Matières

I.

Littérature et Beaux-Arts

1. *Contes et légendes populaires*

ÉTUDES CRITIQUES. — Documents pour la Parole des Trois Anneaux (Victor Chauvin) 197. Les Trois Anneaux (id.) 266. — La légende spadoise du Pied de Saint-Remacle (Albin Body) 113. — Le Faix du diable, à Stavelot (Albin Body) 257. Les souliers usés (Victor Chauvin) 293.

CONTES MERVEILLEUX. — Les sorcières et les deux bossus, conte namurois (Ad. Dupont) 23. — La petite Nainette, conte liégeois (Jos. Defrecheux) 79. — El pourtchi d' Grand'peine, conte nivellois (George Willame) 137. — Histoire de Noyette, conte liégeois (Alfred Duchesne) 158. — Sur la philosophie des contes merveilleux [F. Mailloux] 214.

LÉGENDES LOCALES. — Les six batches, à Herve (Laurent Bihot) 47. — La Madone de Notre-Dame Débonnaire, à Mons (Ernest Matthieu) 143. — La légende du château de Laroche [Ad. Borgnet] 145. — Li rodje gatte, de Fays, Ardenne (Cam. Lambert) 233. — La croix Ma-Djéra (id.) 234. — La croix du Renard, à Visé [Cloykens] 235. — La dame blanche de Nadrin [Ad. Borgnet] 235. — Folklore contemporain, 241. — L'fa d' Rahir (Jules Leroy) 265. — Voy. aussi pp. 113, 257 et 293.

LÉGENDES DIVERSES. — Légendes de sorcellerie (O. Colson) 49 et suiv.; 162 et suiv.; 189 et suiv. — Une légende sur Saint-Médard, 153. — Le diable voleur par bonté d'âme, 151. — Le saint Pan, de Theux (Albin Body) 152. — Les grottes de saint Remacle, à Cugnon, 218.



II.

Ethnographie et histoire

MŒURS ET COUTUMES. — Fétichisme (O. Colson) 25. — Le tirage au sort au pays de Couvin [M. de Villermont] 60. — Les « sizes » et les « hantrées » au pays de Francorchamps (C. Nicolet) 100. — A propos d'un troglodyte moderne (Ernest Doudou) 133. — Coutumes de mariage au pays de Couvin (Jules Lemoine) 221. — De la rivalité entre les riverains des fleuves (Ernest Matthieu) 230. — Un « logement de voyageurs » à Ben-Ahin, lez-Huy (Ernest Doudou) 240. — Comment se crée une légende (Clément Deforeit) 270.

FÊTES ET JEUX POPULAIRES. — Le carnaval de Ster-Francorchamps (C. Nicolet) 14. — Les narcisses et les épingles, à Mons [Ch. Dausias] 46. — Les festins du tir de l'oiseau, à Nivelles (George Willame) 84. — Le théâtre des marionnettes à Mons, 212. — Représentations populaires [Maurice des Ombiaux] 217. — Fêtes des écoliers en Hainaut (Ernest Matthieu) 238. — Deux nouveaux jouets (O. C.) 131, 155. — Le Lumeçon de Mons, par M. Jules Declève (O. C.) 279. — La fête des touches à Comines [Geo. Everard] 279. — La Saint-Nicolas à Malmédy (Henri Bragard) 285.

ARCHÉOLOGIE. — Les grottes de saint Remacle, à Cugnon, 218. — La Maison Porquin, à Liège (O. Colson) 274.

HISTOIRE. — Les paroisses de l'ancien concile de Hozémont, par M. Jos. Brassine (O. C.) 36. — Les marches des Patriotes de Mons [Fl. van Duyse] 41. — Joachim Patenier, par M. J. Helbig (O. C.) 108. — Un ancien texte wallon (O. C.) 112. — Auvelais ou Auvelois, 155. — Matthieu Lansbert, par M. L. Bethune, 210. — De Pouille ou Depouille, par M. A. Weber, 219. — L'invention du drapeau national belge, 241. — Le combat du 30 septembre 1830, à Liège, 243.

III.

Croyances et superstitions

RELIGION. — Fétichisme (O. Colson) 25. — Sainte Rolende de Gerpinnes, par M. Lejeune, 39. — L'eau bénite (Ernest Matthieu) 48, 154. — La légende spadoise du Pied de saint Remacle (Albin Body) 113. — La Madone de Notre-Dame Débonnaire (Ernest Matthieu) 143. — Une légende sur saint Médard, 154. — Histoire de Noyette, conte liégeois (Alfr. Duchesne) 158. — Les Patrons des écoliers en Hainaut (Ernest Matthieu) 238. — Folklore contemporain, 241. — Le Faix du diable, à Stavelot (Albin Body) 257. — Les souliers usés (Victor Chauvin) 293. — L'fa d' Rahir (Jules Leroy) 265. — La Passion du Fils Jésus, chanson (O. C.) 268. — La Saint-Nicolas à Malmédy (Henri Bragard) 285.

SORCELLERIE ET MAGIE. — Les sorcières et les deux bossus, conte, 23. — Le Loup-garou (O. Colson) 49. — Magie et tirage au sort, 60. — Pratiques

pour conjurer les sorts (Ernest Matthieu) 129. — Le Sabbat et les Danses (O. Colson) 162. — La magie dans la sorcellerie (id.) 189. — Les vieux livres de magie, 241. — Le balai et les sorcières (Albin Body) 278.

MÉDECINE. — La lune et le sexe des nouveaux-nés (Jos. Defrecheux) 130. — Les médecins à l'urine, 132. — Vieilles « recettes » d'hygiène (Albin Body) 154. — Les forgerons et le mal de dents (O. C.) 243.

CROYANCES DIVERSES. — Le chiffre sept, 217. — Voy. Légendes.

IV.

Varia

NÉCROLOGIE. — Edouard Remouchamps (O. C.) 5. — Edmond Passagez (O. C.) 150. — Auguste Hock (O. C.), 281.

NOS COLLABORATEURS. — M. Henri Bragard (O. C.) 44. — M. Auguste Donnay (Charles Delchevalerie) 65. — Edmond Passagez (O. C.) 150.

REVENDIGATIONS. — Décentralisation scientifique (O. Colson) 178. — Représentations populaires [Maurice des Ombiaux] 217. — La Maison Porquin (O. Colson) 274.

BIBLIOGRAPHIE. — Les paroisses de l'ancien concile de Hozémont, par Jos. Brassine (O. C.) 36. — Sainte Rolende de Gerpinnes, par le P. Lejeune (O. C.) 39. — Joachim Patenier, par J. Helbig (O. C.) 108. — Henri le conscrit par J. Nosripe (O. C.) 126. — Li famille Tassin, par A. Tilkin, 128. — Nicolas Defrecheux, par Cuppens, par Alex. Gérard, 147. — Essai d'orthographe wallonne, par Jules Feiler, 182. — César Franck et la Schola cantorum par Camille Mauclair, 184. — Bibliographie des ouvrages arabes, etc., t. V, par Victor Chauvin, 209. — Matthieu Lansbert, par Léon Bethune, 210. — De Pouille ou Depouille, par A. Weber, 219. — Armanack des qwate Mathy po 1902, 247. — Armanack de pays d'Haive po 1902, 248. — Roger van der Weyden, sculpteur, par L. Maeterlinck, 296.

NOTES ET ENQUÊTES. — Les sorcières et les deux bossus [Ad. Dupont] 23. Les narcisses et les épingles [Dausias] 46. — Les six batches à Herve (L. Bihot) 47. — L'eau bénite (Ern. Matthieu) 48, 154. — Origine récente d'une injure nouvelle 60. — Le tirage au sort au pays de Couvin [M. de Villermont] 60. — Un ancien texte wallon, 112. — La lune et les nouveaux-nés (J. Defrecheux) 130. — Deux nouveaux jouets, 131; cf. rectification, 155. — Les médecins à l'urine, 132. — Le St-Pan de Theux (Body) 152. — Une légende sur St-Médard, 153. — Vieilles « recettes » d'hygiène (Body) 154. — Le diable voleur par bonté d'âme, 154. — Auvelais ou Auvelois, 155. — Sur l'utilité et la beauté du folklore, 187.

EXTRAITS ET NOTICES (suite de la rubrique précédente). — Le théâtre des marionnettes à Mons, 212. — Les forgerons et le mal de dents, 217. — Sur la philosophie des contes populaires [F. Mailleux], 214. — Le chiffre sept, 216. — Représentations populaires [des Ombiaux] 217. — Les grottes de St-Remacle à Cugnon, 218. — De Pouille ou Depouille par A. Weber, 219. — Les patrons des écoliers en Hainaut (E. Matthieu) 238. — Les vieux livres de magie, 241. — Folklore contemporain, 241. — L'invention du

drapeau national belge, 241. — Le combat du 30 septembre 1830 à Liège, 243. — Armanak des qwate Mathy po 1902, 247. — Armanak de pays d'Haive po 1902, 248. — La maison Porquin, à Liège (O. Colson) 274. — Vix Ligè par M. Jos. Vrindts (Ol. Gilbert) 277. — Le balai et les sorcières (Albin Body) 278. ✕ Le Lumeçon de Mons par M. Jules Declève (O. C.) 279. — La fête des Louches à Comines par M. Geo Everard, 279. — Rogier van der Weyden, sculpteur, par M. L. Maeterlinck (O. Colson), 296.

V.

Collaborateurs du tome IX

BIHOT (Laurent) 47.	DUPONT (Ad.) 23.
BODY (Albin) 113, 152, 257, 278.	GILBART (Olympe) 88, 277.
BRAGARD (Henri), 285.	HEYLEMANS (J.) 260, 270.
CHAUVIN (Victor) 197, 266, 293.	JASPAR (Paul) 275.
COLSON (O.) 25, 49, 162, 178, 189, 209, 255, 268, 274, 296, etc.	LAMBERT (Cam.) 233.
DEPOREIT (Clément) 270.	LEMOINE (Jules) 221.
DEFRECHEUX (Jos.) 79, 130.	LEROY (Jules) 265.
DELAW (George) 249, 253, 254.	MATTHIEU (Ernest) 48, 129, 143, 154, 230, 238.
DELCHEVALERIE (Ch.) 65.	NICOLET (C.) 14, 100.
DONNAY (Aug.) 71 à 78, 84, 87, 100, 113, 136.	SIMON (Henri) 226.
DOUDOU (Ernest) 133, 249.	VAN DUYSSE (Fl.) 41.
DUCHESNE (Alfred) 157.	WILLAME (George) 84, 136.

Errata du tome IX

Pages 10 et 11, à la date des trois derniers extraits : au lieu de « 1899 », lisez « 1900 ». — Page 53, ligne 3^e en remontant : au lieu de « à la mort », lisez « à son lit de mort ». — Page 54, ligne 21 : au lieu de « peut-être », lisez « serait ». — Page 78, au bas de la dernière gravure : au lieu de « maison », lisez « moisson ». — Page 155, à la numérotation des articles : au lieu de 13 et 14, lisez 17 et 18. — Page 173, note 3^e, ligne 2^e : au lieu de « aisselle », lisez « aine ». — Page 208, dernier alinéa, 1^{er} ligne : au lieu de « Grégoire », lisez « Gangulphé ».